

[Cliquez ici pour reprendre votre lecture](#)

---

- ACTU
  - MONDE

## Perpétuité confirmée contre Belliraj

Rédaction en ligne

samedi 17 juillet 2010, 10:29

**La cour d'appel de Salé (ville jumelle de Rabat) a confirmé dans la nuit de vendredi à samedi la condamnation à perpétuité contre le belgo-marocain Abdelkader Belliraj, accusé de « terrorisme ».**



Abdelkader Belliraj est soupçonné d'avoir dirigé un réseau d'islamistes radicaux et commis six meurtres en Belgique à la fin des années 80 et au début des années 90, ce qu'il nie catégoriquement. Interrogé par l'AFP, Me Mohammed Sebbar, l'avocat de M. Belliraj, n'a pas souhaité commenter ce verdict.

Cinq autres personnes, responsables politiques de partis notamment islamistes, comparaissaient également dans le même procès en appel, mais leur condamnation en 1ère instance à des peines de 20 à 25 ans de réclusion a été réduite à 10 ans de prison ferme.

Agé de 50 ans, M. Belliraj avait été arrêté le 18 février 2008 au Maroc avec plusieurs autres personnes en possession d' » un important arsenal d'armes à feu », selon l'accusation.

Des journaux belges et marocains ont affirmé que Belliraj avait travaillé pour les services de renseignement belges.

Des peines allant d'un an avec sursis à 30 ans de prison ferme prononcées en 1ère instance à l'encontre de 34 autres personnes, dans le même dossier, ont été confirmées par la cour d'appel de Salé.

**AFP**